

COMAR

ASSURANCES





RAPPORT ANNUEL 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 12 MAI 2017

Assurances COMAR
Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances
Société Anonyme au capital de 50.000.000 Dinars
Siège Social : Imm. COMAR - Av. Habib Bourguiba - 1001 Tunis R.P.
Tél. : (216) 71 340 899 - Fax : (216) 71 344 778
E.mail : dg@comar.tn / Site web : www.comar.tn



CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Slaheddine LADJIMI	Président
M. Rachid BEN YEDDER	Vice Président
M. Hakim BEN YEDDER	Administrateur Directeur Général
M. Karim BEN YEDDER	Administrateur
M. Ahmed ABDELKEFI	Administrateur
M. Nébil BEN YEDDER	Administrateur
M. Hakim BEN HAMMOUDA	Administrateur
M. Bernard Paul MARSEILLE	Administrateur
SICOF	Administrateur représenté par Mme Selma BABBOU
PARENIN S.A	Administrateur
AXA	Administrateur (2 sièges)



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2016

LA CONJONCTURE

En 2016, l'économie mondiale n'a progressé que de 3,1% (contre 3,2% en 2015) bridée par la faiblesse des investissements et le ralentissement du commerce mondial sur fonds de tensions géopolitiques régionales.

Dans les pays développés, aussi bien les USA que la Zone Euro, ont connu une croissance de +1,6%, cette dernière bénéficiant de l'impact de la baisse de l'Euro sur ses exportations.

Le baril de Brent a clôturé l'année à 56,14 USD faisant un bond de +87% depuis le mois de janvier sous l'effet des accords passés entre pays producteurs. Cette hausse profitant principalement aux pays exportateurs de la Zone Mena

Amorcée au troisième trimestre, la hausse des prix de l'énergie a fait ressurgir les craintes d'inflation aux USA (+1,3%) poussant la FED à réviser à la hausse ses taux d'intérêts, mettant ainsi un terme à sa politique monétaire ultra accommodante mise en place depuis la crise de 2008.

L'inflation demeurant quasi nulle dans la zone Euro (+0,2% en 2016), le différentiel de taux d'intérêt entre la Monnaie Unique et le Billet Vert risque de renchérir d'avantage ce dernier, creusant d'avantage le déficit énergétique des pays importateurs, le coût de l'énergie étant lui-même libellé en Dollars.

Les pays émergents affichent +4,1% de croissance, portés par les économies Chinoise (+6,7%) et Indienne (+6,6%). En revanche le Brésil (-3,5%) et la Russie (-0,6%) peinent à remonter la pente.

Seule ombre au tableau, le taux chômage demeure élevé en Europe (9,8%) comparativement aux USA (4,3%) et au Japon (3,1%).

L'ECONOMIE NATIONALE

Enregistrant une croissance de 1% en 2016, l'économie Tunisienne connaît d'importantes disparités entre secteurs.

En effet, la reprise de certaines **industries manufacturières**, à l'instar des industries mécaniques et électriques (+2%) ou des industries chimiques (+13,2%) contraste avec les performances négatives enregistrées par les industries agroalimentaires (-2,2%), celles des matériaux de construction (-0,7%) ou encore des industries du textile, de l'habillement, du cuir et des chaussures (-0,5%).

Ce regain d'activité s'est traduit par une progression des exportations de produits finis (+15,7% pour les industries mécaniques et électriques, +29,1% pour le secteur du **phosphate et dérivés** et +8,3% pour le textile) parallèlement à une hausse bénéfique des importations de biens d'équipements (+9,6%) et de matières premières et produits semi-fini (9,9%).

Avec +10,5% en termes de **nuitées**, +7,7% en termes d'entrées de non-résidents et un accroissement du trafic (+9,1%) le bilan de la **saison touristique** demeure mitigé puisque les **recettes touristiques** s'inscrivent en baisse (-3,8%) et ce malgré la baisse du Dinars.

Au terme de l'année 2016, l'indice des prix à la consommation familiale s'inscrit en hausse de 4,2% sur un an, actant d'une hausse des prix de nombreux produits importés, à la défaveur du cours du dinar.

Cet état de fait se reflète également au niveau de la liquidité bancaire puisque l'encours de refinancement par la BCT de système bancaire a atteint les 7,987 milliards de dinars en décembre 2016

Sur la place de Tunis, le **TUNINDEX** a clôturé l'année à 5 488,8 points (+8,9%) tandis que le dinar a poursuivi sa baisse, tant par rapport au **Dollar US** (-13,1%) que vis-à-vis de l'Euro (-8,7%).

EVOLUTION DU CADRE REGLEMENTAIRE EN 2016

- Règlement du CGA N°1 2016 relatif à l'assurance vie ;
- Règlement du CGA N°2 2016 relatif aux mesures de vigilance destinées à combattre le terrorisme et le blanchiment d'argent dans le secteur des assurances ;
- Directive du CGA N° 1 2016 relative au respect des règles de bonne gouvernance dans les entreprises d'assurance et de réassurance ;
- Approbation du nouveau traité de nomination régissant le mandat d'agent général d'assurance.



NOTRE ACTIVITE

La répartition du chiffre d'affaires par branche se présente comme suit (en dinars) :

Branches	2013			2014			2015			2016		
	MONT.	STRUCT.	VAR.° 13/12	MONT.	STRUCT.	VAR.° 14/13	MONT.	STRUCT.	VAR.° 15/14	MONT.	STRUCT.	VAR.° 16/15
Incendie	15 830 090	11%	8%	17 500 799	12%	11%	17 151 990	12%	%-2	17 773 842	11%	4%
R. C.	4 190 314	3%	19%	4 521 643	3%	8%	4 578 024	3%	1%	5 142 224	3%	12%
Risques Divers	20 257 105	14%	8%	21 052 356	14%	4%	20 890 204	14%	-1%	22 746 193	14%	9%
Auto	73 657 148	51%	4%	74 904 543	51%	2%	80 950 787	54%	8%	87 781 467	54%	8%
Transport	9 594 635	7%	18%	9 450 958	6%	-1%	5 503 444	4%	-42%	7 291 510	4%	32%
Vie	4 929 048	3%	-7%	3 850 518	3%	-22%	3 197 332	2%	-17%	3 588 779	2%	12%
Groupe Accidents	13 991 023	10%	6%	14 570 401	10%	4%	16 015 704	11%	10%	18 265 965	11%	14%
Aviation	634 418	0%	25%	505 653	0%	-20%	558 676	0%	10%	729 642	0%	31%
TOTAL	143 083 782	100%	6%	146 356 870	100%	2%	148 846 161	100%	2%	163 319 622	100%	10%

La croissance du chiffre d'affaires a été de 10% pour s'établir à 163 millions de dinars. La branche automobile demeure toujours prédominante avec une part de 54% et dégage un résultat équilibré.

La gestion technique dégage, pour l'exercice 2016, les résultats suivants :

• **Résultat technique non vie :**

Avant réassurance :

35 938 154 Dinars (contre 31 152 957 Dinars en 2015)

Après réassurance :

26 482 598 Dinars (contre 19 902 468 Dinars en 2015)

• **Résultat technique vie :**

Avant réassurance :

1 662 165 Dinars (contre 3 111 623 Dinars en 2015)

Après réassurance :

1 629 467 Dinars (contre 2 866 929 Dinars en 2015)

GESTION FINANCIERE

Les revenus nets de nos placements totalisent 30 444 120,241 Dinars, à fin 2016, détaillés comme suit :

- Revenus des immeubles : 1 357 007 Dinars ;
- Revenus des fonds placés : 28 088 700 Dinars ;
- Produits divers et variation des provisions pour dépréciation : 1 213 929 Dinars ;
- Plus ou moins-values nettes de cessions d'actions : -215 514 Dinars.

RESULTAT COMPTABLE

Compte tenu des résultats techniques et financiers, et après prise en compte des autres produits et charges non techniques, l'exercice dégage un résultat avant impôts sur les sociétés de 37 653 667 Dinars et un bénéfice net de 30 027 356 Dinars (contre 25 991 752 Dinars en 2015).



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la COMAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I - RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la COMAR, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 195.951.549 dinars tunisiens, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 30.027.356 dinars tunisiens.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre l'établissement

d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de

la COMAR au 31 décembre 2016 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

II - RAPPORT SUR LES VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous avons relevé certaines insuffisances qui ont été consignées dans nos rapports sur le contrôle interne communiqués à la COMAR. Ces insuffisances n'impactent pas notre opinion sur les états financiers.


Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires

et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur .

Tunis, le 27 avril 2017

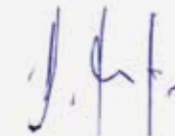
Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZ



Mohamed Hedi KAMMOUN

Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F



Ahmed BELAIFA



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher, spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I - CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016 :

- La COMAR a participé dans l'augmentation du capital réservée de la société COMAR IMMOBILIERE SARL (détenue à hauteur 90,42% par la COMAR), à hauteur de 1.500 KDT par la conversion de sa créance certaine, liquide et exigible (en principal et intérêt) en parts sociales. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 21 juin 2016.
- La COMAR a participé dans la constitution de la société COMAR Côte d'Ivoire par la souscription de 225.001 titres, soit 45% du capital, pour une valeur globale équivalente à 8.305 KDT. Au cours de l'exercice 2016, des frais

de constitution ont été engagés par la COMAR pour 427 KDT qui ont été inscrits en tant que créances à encaisser de la COMAR Côte d'Ivoire.

- Au cours de l'exercice 2016, la COMAR a réglé des avances sur immobilisations en cours au titre de l'acquisition de bureaux sis à l'immeuble Émeraude au LAC II auprès de la société EL- IMRANE (détenue à hauteur de 46,26% par la COMAR) pour une valeur totale de 5.815 KDT hors taxes. La valeur comptable de ces immobilisations s'élève, au 31 décembre 2016, à 8.503 KDT. Cette opération a fait l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration du 04 octobre 2016.
- Au cours de l'exercice 2016, la COMAR a conclu avec TUNISYS (dans laquelle elle détient 34,97% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2016, s'élève à 7 KDT.
- La PGI a facturé à la COMAR en 2016 des frais relatifs à sa participation, accompagnement et assistance dans la préparation des états financiers consolidés de la période 2013-2015 pour un total de 54 KDT. La dette au titre de cette convention s'élève à 36 KDT au 31 décembre 2016.

II - OPÉRATIONS RÉALISÉES RELATIVES À DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS :

L'exécution des opérations suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- Au cours de l'exercice 2015, la COMAR a conclu avec la société EL- IMRANE (détenue à hauteur de 46,26% par la COMAR) une convention de placement

de 4 MDT au taux de 9% l'an remboursable le 31 décembre 2017 et ce, dans le cadre d'un prêt en « compte courant actionnaire » autorisé par le conseil d'administration du 06 octobre 2015. En 2016, les produits constatés au titre de ce prêt s'élevaient à 360 KDT.

- Au cours de l'exercice 2014, la COMAR a conclu avec sa filiale la société COMAR IMMOBILIERE SARL (détenue à hauteur de 90,42%) une convention de prêt sous forme d'avance en compte courant et ce, pour un montant s'élevant à 650 KDT. Ce prêt, rémunéré au taux d'intérêt variable TMM+3%, a été partiellement remboursé le 30 juin 2015, à concurrence de 325 KDT. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 26 juin 2014.

En 2015, une autre convention de prêt a été conclue sous forme d'avance en «compte courant actionnaire» et ce, pour un montant s'élevant à 1.000 KDT. Ce prêt est rémunéré au taux d'intérêt variable TMM+3%. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 6 octobre 2015.

En 2016, les produits constatés au titre de ces prêts s'élevaient à 100 KDT. Ces prêts ont fait l'objet d'une conversion en capital tel que détaillé ci-dessus (cf. I-1).

- La COMAR a conclu avec la société PGI Holding (détenant directement et indirectement 78% du capital de la COMAR) une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine de développement, du reporting, de l'audit et de l'inspection ainsi qu'en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Le montant comptabilisé en charge de l'exercice 2016 s'élevait à 189 KDT toutes taxes comprises. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 27 avril 2011.

- Au cours de l'exercice 2008, la COMAR a conclu avec TUNISYS (dans laquelle elle détient 34,97% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2016, s'élevait à 95 KDT.

- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec HAYETT (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) un contrat de location portant sur un local à usage professionnel. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant au cours de 2013. Le montant du loyer facturé par HAYETT, au titre de l'exercice 2016, s'élevait à 50 KDT.

- Au cours de l'exercice 2009, la COMAR a conclu avec HAYETT (dans laquelle elle détient 67,10% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2016, s'élevait à 115 KDT hors taxes.

Le même contrat prévoit la prise en charge par HAYETT des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant correspondant facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2016, s'élevait à 55 KDT.

Au 31 décembre 2016, la créance de la HAYETT s'élevait à 236 KDT.

- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec la société CAFES BONDIN SARL, un contrat de location portant sur un local à usage commercial. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2016, est de 30 KDT.

- La COMAR a conclu avec la société EL- IMRANE (dans laquelle elle détient 46,26% du capital) deux contrats de location, au cours des exercices 2009 et 2011, portant sur des locaux à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2016, les loyers facturés par contrat s'élevaient respectivement à 50 KDT et 41 KDT.

III - OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA COMAR ENVERS SES DIRIGEANTS :

Le comité de rémunération du 5 novembre 2014 a arrêté la rémunération du président du conseil d'administration pour un montant brut s'élevant à 100 KDT. Il bénéficie aussi d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone et de carburant.

Par ailleurs, le comité de rémunération du 21 juin 2016 a arrêté la rémunération et les avantages à accorder au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint comme suit :

- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général est fixée à 160 KDT.
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint est fixée à 140 KDT.

En outre, le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais de téléphone et de carburant.

Autres rémunérations :

- Le comité de rémunération du 21 juin 2016 a décidé d'accorder les primes de bilan suivantes :
 1. Le Directeur Général, Mr Hakim Ben Yedder : Une prime de bilan de 180 KDT au titre de l'année 2015, payée au cours de l'exercice 2016 ;
 2. Le Directeur Général Adjoint, Mr Lotfi Ben Haj Kacem : Une prime de bilan de 140 KDT au titre de l'année 2015, payée au cours de l'exercice 2016.
- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés à un total de 160 KDT par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2016.
- Les membres du Comité Permanent d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 36 KDT par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2016.

Les obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants (hors Charges sociales et fiscales et hors avantage en nature), tels qu'ils ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016, se présentent comme suit (en dinars) :

	Président du Conseil d'administration		Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Rémunération	100 000	-	160 000	-	140 000	-
Primes 2016 (provision)	-	-	180 000	180 000	140 000	140 000
Total	100 000	-	340 000	180 000	280 000	140 000

	Membres du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Jetons de présence et autres rémunérations	196 000	196 000
Total	196 000	196 000

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions à l'exception des opérations et transactions de placement et d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la COMAR réalisées avec les sociétés apparentées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 27 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes


ECC MAZ



Mohamed Hedi KAMMOUN

Les Commissaires aux Comptes

Associés - M.T.B.F



Ahmed BELAIFA

RESOLUTIONS

Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances «CO.M.A.R», réunie le vendredi 12 Mai 2017 à 17 heures 30 minutes au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du rapport général des co-commissaires aux comptes pour l'exercice 2016, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2016, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les dites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance des mandats d'administrateurs de Messieurs Hakim BEN YEDDER, Rachid BEN JEMIA, Karim BEN YEDDER, Bernard MARSEILLE et la Société Parcs d'Engins Industriels et Agricoles « PARENIN » lors de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2019.

- M.Hakim BEN YEDDER
- M.Karim BEN YEDDER
- M.Bernard Paul MARSEILLE
- Société PARENIN S.A.
- M.Slaheddine LADJIMI

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
- Monsieur Rachid BEN YEDDER	2017
- Monsieur Nabil BEN YEDDER	2017
- Monsieur Hakim BEN HAMOUDA	2017
- Monsieur Ahmed ABDELKEFI	2018
- SICOF	2018
- AXA	2018
- AXA (2 ^{ème} siège)	2018
- Monsieur Hakim BEN YEDDER	2019
- Monsieur Karim BEN YEDDER	2019
- Monsieur Bernard Paul MARSEILLE	2019
- PARENIN S.A.	2019
- Monsieur Slaheddine LADJIMI	2019

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions de direction occupées par les administrateurs dans d'autres sociétés.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **30 027 355,929** dinars, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit (en dinars) :

Résultat Net	30 027 355,929
Réserve Spéciale d'investissement	-6 770 400,000
Bénéfice distribuable	23 256 955,929
Réserve pour toutes éventualités	23 256 955,929

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant total des dividendes à distribuer aux actionnaires à **quinze millions de dinars** et ce, par prélèvement sur les réserves pour toutes éventualités provenant des résultats des exercices antérieurs à 2014 et faisant partie des fonds propres distribuables en franchise de retenue à la source, par conséquent le nouveau solde des réserves pour toutes éventualités antérieures à 2014 se présente comme suit (en dinars) :

Solde de la réserve pour toutes éventualités au 31/12/2013	29 766 965,414
Dividendes de l'exercice 2016	-- 15 000 000,000
Solde	14 766 965,414

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au 30 juin 2017 au plus tard.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2017 à **160 000,000** dinars bruts.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2017 à **36 000,000** dinars bruts.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à unanimité.

COMAR
ASSURANCES

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016



(Exprimé en dinars)

ACTIF	Exercice 2016			Exercice 2015
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
Actifs incorporels				
Investissements de recherche et développement	2 413 672,410		2 413 672,410	1 698 642,271
Concessions, Brevets, licences, Marques	8 419 233,752	7 499 573,529	919 660,223	1 405 619,388
Fonds commercial	15 000,000		15 000,000	15 000,000
	10 847 906,162	7 499 573,529	3 348 332,633	3 119 261,659
Actifs corporels d'exploitation				
Installations techniques et machines	15 577 885,087	12 890 294,072	2 687 591,015	2 466 491,998
Autres installations, outillage et mobilier	875 426,973	833 391,955	42 035,018	57 225,401
	16 453 312,060	13 723 686,027	2 729 626,033	2 523 717,399
Placements				
Terrains et constructions	56 596 282,173	12 708 234,942	43 888 047,231	36 807 298,146
Terrains et constructions d'exploitation	13 824 541,362	6 757 518,900	7 067 022,462	7 453 678,233
Terrains et constructions hors exploitation	42 771 740,811	5 950 716,042	36 821 024,769	29 353 619,913
Placements dans les entreprises liées et participations	263 766 619,740	9 555 414,022	254 211 205,718	238 695 663,154
Parts dans les entreprises liées	74 256 100,420	3 265 359,060	70 990 741,360	49 784 490,395
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	178 007 624,320	6 290 054,962	171 717 569,358	169 034 877,759
Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises»	11 502 895,000		11 502 895,000	19 876 295,000
Autres placements financiers	215 594 431,926	1 586 765,858	214 007 666,068	205 239 374,676
Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	48 845 412,302	1 586 765,858	47 258 646,444	39 952 031,971
Obligations et autres titres à revenu fixe	158 668 940,000		158 668 940,000	156 363 330,000
Autres Prêts Hypothécaires			0,000	5 325 000,000
Autres prêts	8 076 927,797		8 076 927,797	3 595 860,878
Autres	3 151,827		3 151,827	3 151,827
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3 079 163,360		3 079 163,360	3 017 732,738
	539 036 497,199	23 850 414,822	515 186 082,377	483 760 068,714
Parts des réassureurs dans les provisions techniques				
Provisions pour primes non acquises	6 888 675,307		6 888 675,307	6 528 195,453
Provisions pour sinistres (vie)	309 516,000		309 516,000	410 862,000
Provisions pour sinistres (non vie)	33 115 811,300		33 115 811,300	31 370 562,196
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
Autres provisions techniques (vie)				
Autres provisions techniques (non vie)				
	40 314 002,607		40 314 002,607	38 309 619,649
Créances				
Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Primes acquises et non émises et primes à annuler	542 555,278		542 555,278	2 967 188,633
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	66 821 999,413	33 017 043,241	33 804 956,172	28 473 802,024
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	13 645 669,448		13 645 669,448	14 181 254,401
Créances nées d'opérations de réassurance	1 149 002,008	792 013,004	356 989,004	351 294,843
Autres créances				
Personnel	326 873,827		326 873,827	325 152,982
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	71 643,370		71 643,370	3 830 037,383
Débiteurs divers	1 151 191,239		1 151 191,239	1 533 219,327
Créances sur ressources spéciales				
	83 708 934,583	33 809 056,245	49 899 878,338	51 661 949,593
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	473 711,530		473 711,530	1 948 287,811
Charges reportées				
Frais d'acquisitions reportés	8 823 910,383		8 823 910,383	8 557 364,616
Autres charges à répartir			0,000	30 930,020
Comptes de régularisation Actif				
Intérêts et loyers acquis non échus	6 768 415,921		6 768 415,921	7 182 646,826
Estimations de réassurance-acceptation				
Autres comptes de régularisation	2 584 276,338		2 584 276,338	4 229 353,978
Ecart de conversion				
Autres	21 349,997		21 349,997	-48 109,968
	18 671 664,169		18 671 664,169	21 900 473,283
TOTAL DE L'ACTIF	709 032 316,780	78 882 730,623	630 149 586,157	601 275 090,297

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Exercice 2016	Exercice 2015
	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
Capital social ou fonds équivalent	50 000 000,000	50 000 000,000
Réserves et primes liées au capital	69 841 612,593	66 960 660,957
Autres capitaux propres	46 082 580,647	35 471 780,647
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	165 924 193,240	152 432 441,604
Résultat de l'exercice	30 027 355,929	25 991 751,636
Total capitaux propres avant affectation	195 951 549,169	178 424 193,240
Passifs		
Provisions pour autres risques et charges		
Autres provisions	3 867 035,022	2 260 535,022
	3 867 035,022	2 260 535,022
Provisions techniques brutes		
Provisions pour primes non acquises	49 837 274,483	47 304 117,968
Provisions d'assurance vie	5 862 484,879	7 112 967,718
Provision pour sinistres (vie)	3 375 602,795	3 277 493,305
Provision pour sinistres (non vie)	279 723 063,738	272 237 710,965
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	13 562,423	16 101,261
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	6 642 897,704	8 020 743,206
Provisions pour égalisation et équilibrage	14 801 086,420	13 670 842,110
Autres provisions techniques (vie)		
Autres provisions techniques (non vie)	12 314 985,905	12 834 026,242
	372 570 958,347	364 474 002,775
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	29 118 675,901	27 025 136,004
	29 118 675,901	27 025 136,004
Autres dettes		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	7 723 962,709	5 885 614,375
Dettes nées d'opérations de réassurance	5 725 158,647	9 729 735,799
Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
Autres dettes		
Dépôts et cautionnements reçus	2 842 138,768	2 764 208,529
Personnel	43 292,996	38 708,102
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 638 906,175	3 177 361,908
Créditeurs divers	1 806 220,609	1 648 322,340
	21 779 679,904	23 243 951,053
Autres passifs		
Compte de régularisation Passif		
Autres comptes de régularisation Passif	6 861 687,813	5 847 272,202
	6 861 687,813	5 847 272,202
Total du passif	434 198 036,987	422 850 897,056
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	630 149 586,157	601 275 090,297

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016

Etat de résultat technique de l'assurance non vie

Etat de résultat technique de l'assurance vie

(Exprimé en dinars)

	2016			2015
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
Primes acquises				
Primes émises et acceptées	167 141 809,049	-27 190 318,225	139 951 490,824	135 235 840,559
Variation de la provision pour primes non acquises	-2 533 156,515	360 479,854	-2 172 676,661	-1 751 485,161
	164 608 652,534	-26 829 838,371	137 778 814,163	133 484 355,398
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	17 107 966,393		17 107 966,393	15 092 927,708
	17 107 966,393		17 107 966,393	15 092 927,708
Autres produits techniques	71 085,000		71 085,000	77 838,300
	71 085,000	0,000	71 085,000	77 838,300
Charges de sinistres				
Montants payés	-93 712 215,833	7 841 269,916	-85 870 945,917	-83 004 608,866
Variation de la provision pour sinistres	-6 107 507,271	1 745 249,104	-4 362 258,167	-9 252 049,904
	-99 819 723,104	9 586 519,020	-90 233 204,084	-92 256 658,770
Variation des autres provisions techniques	519 040,337		519 040,337	421 684,573
	519 040,337		519 040,337	421 684,573
Participation aux bénéfices et ristournes	-800 747,684		-800 747,684	-755 491,667
	-800 747,684		-800 747,684	-755 491,667
Frais d'exploitation				
Frais d'acquisition	-28 366 788,237		-28 366 788,237	-27 069 098,323
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	266 545,767		266 545,767	161 072,622
Frais d'administration	-16 937 206,960		-16 937 206,960	-15 365 619,328
Commissions reçues des réassureurs		7 787 762,817	7 787 762,817	6 768 242,025
	-45 037 449,430	7 787 762,817	-37 249 686,613	-35 505 403,004
Autres charges techniques	-397 818,052		-397 818,052	-364 246,342
	-397 818,052		-397 818,052	-364 246,342
Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-312 851,650		-312 851,650	-292 537,948
	-312 851,650		-312 851,650	-292 537,948
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	35 938 154,344	-9 455 556,534	26 482 597,810	19 902 468,248

(Exprimé en dinars)

	2016			2015
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
Primes				
Primes émises et acceptées	3 769 860,691	-928 458,176	2 841 402,515	3 128 988,067
	3 769 860,691	-928 458,176	2 841 402,515	3 128 988,067
Produits de placements	782 806,711		782 806,711	724 178,924
	782 806,711		782 806,711	724 178,924
Plus values non réalisées sur placements				
Autres produits techniques				
	0,000	0,000	0,000	0,000
Charges de sinistres				
Montants payés	-2 458 901,359	808 111,127	-1 650 790,232	-968 995,629
Variation de la provision pour sinistres	-95 570,652	-101 346,000	-196 916,652	-842 933,148
	-2 554 472,011	706 765,127	-1 847 706,884	-1 811 928,777
Variation des autres provisions techniques				
Provision d'assurance vie	1 250 482,839		1 250 482,839	1 496 312,085
Autres provisions techniques (var de la prov pour égalisation)	-817 392,660		-817 392,660	-190 342,880
Provision sur contrats en unité de compte				
	433 090,179		433 090,179	1 305 969,205
Participation aux bénéfices et ristournes				
	0,000		0,000	0,000
Frais d'exploitation				
Frais d'acquisition	-495 678,725		-495 678,725	-401 891,128
Variation du montant des Frais d'acquisition reportés				
Frais d'administration	-273 442,109		-273 442,109	-140 637,983
Commissions reçues des réassureurs		188 995,045	188 995,045	62 250,624
	-769 120,834	188 995,045	-580 125,789	-480 278,487
Autres charges techniques				
Variation de la provision pour égalisation vie				
	0,000	0,000	0,000	0,000
Charges de placements				
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt				
Correction de valeur sur placements				
Pertes provenant de la réalisation des placements				
	0,000	0,000	0,000	0,000
Moins values non réalisées sur placements				
Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat				
RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE	1 662 164,736	-32 698,004	1 629 466,732	2 866 928,932

	(Exprimé en dinars)	
	2016	2015
Résultat technique de l'assurance non vie	26 482 597,810	19 902 468,248
	26 482 597,810	19 902 468,248
Résultat technique de l'assurance vie	1 629 466,732	2 866 928,932
	1 629 466,732	2 866 928,932
Produits des placements (assurance non vie)		
Revenus des placements	28 716 296,116	25 045 638,405
Produits des autres placements		
Reprise de corrections de valeur sur placements	3 375 127,679	7 162 096,773
Profits provenant de la réalisation des placements	649 125,439	2 760 241,926
	32 740 549,234	34 967 977,104
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance vie		
Charges des placements (assurance non vie)		
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-3 143 797,993	-3 016 409,377
Correction de valeur sur placements	-1 528 837,583	-7 126 595,260
Pertes provenant de la réalisation des placements	-767 591,508	-1 264 777,251
	-5 440 227,084	-11 407 781,888
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique		
Produits des placements transférés non vie	-17 107 966,393	-15 092 927,708
Produits des placements transférés vie	-782 806,711	-724 178,924
	-17 890 773,104	-15 817 106,632
Autres produits non techniques	973 098,188	357 507,684
	973 098,188	357 507,684
Autres charges non techniques	-841 045,115	-741 756,454
	-841 045,115	-741 756,454
Résultat provenant des activités ordinaires	37 653 666,661	30 128 236,994
Impôt sur le résultat 2015	5 862 319,400	4 136 485,358
	5 862 319,400	4 136 485,358
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	31 791 347,261	25 991 751,636
Gains extraordinaires		
	0,000	0,000
Pertes extraordinaires		
	1 763 991,332	1 763 991,332
Résultat extraordinaire	1 763 991,332	0,000
Résultat net de l'exercice	30 027 355,929	25 991 751,636
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	30 027 355,929	25 991 751,636

	(Exprimé en dinars)		
	2016	2015	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
* Encaissements des primes reçues des assurés	+	176 322 002,425	176 782 114,353
* Encaissements des primes reçues (Acceptations)	+	2 318 056,593	10 791 044,041
* Décaissements des primes pour les cessions	-	24 681 753,525	24 127 087,079
* Sommes versées pour paiement des sinistres	-	77 485 746,999	75 010 741,861
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-	635 706,993	6 612 011,810
* Encaissements des sinistres pour cessions	+	8 010 081,768	6 432 484,700
* Commissions versées aux intermédiaires	-	19 321 542,209	18 308 940,365
* Commissions reçues sur les cessions	+	6 674 131,670	6 498 186,291
* Commissions versées sur les acceptations	+	622 321,594	3 086 649,916
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-	20 009 827,280	17 560 572,818
* Variation des dépôts auprès des cédantes	-	122 800,871	928 041,928
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	-	3 840 966,417	2 905 399,581
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-	169 019 123,846	505 815 605,403
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+	170 815 711,254	464 973 050,196
* Produits financiers reçus	+	19 333 777,325	15 929 478,416
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	18 156 259,800	16 044 465,247
* Impôts sur les bénéfices payés	-	779 166,787	1 221 263,479
* Autres mouvements	-	19 641 197,378	17 010 400,362
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		29 157 347,336	442 061,166
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	8 387 839,960	1 084 178,943
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+		1 615 360,775
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-		1 748 000,000
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	+		
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées un lien de participation»	-	9 746 292,657	8 260 662,198
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	+		5 550 000,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-18 134 132,617	-3 927 480,366
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
* Encaissements suite à l'émission d'actions	+		
* Dividendes et autres distributions	-	12 497 791,000	9 998 943,332
* Encaissements provenant d'emprunts	+		
* Remboursements d'emprunts	-		
* Variation des ressources spéciales	+/-		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-12 497 791,000	-9 998 943,332
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de Trésorerie		-1 474 576,281	-13 484 362,532
Trésorerie de début d'exercice		1 948 287,811	15 432 650,343
Trésorerie de fin d'exercice		473 711,530	1 948 287,811

COMAR

ASSURANCES

